

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 23 JUN 2016**

**Délibération  
n° 2016.06.180**

**Association AUZONE  
: attribution d'une  
subvention pour  
l'animation de la ZI  
n° 3**

**LE VINGT TROIS JUN DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2016**

**Secrétaire de séance** : Bernard DEVAUTOUR

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANÉAU, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Guy ETIENNE à Sylvie CARRERA, Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, François ELIE à Philippe VERGNAUD, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Elisabeth LASBUGUES à Jean-Philippe POUSSET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU

**Excusé(s)** :

Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Jacques PERSYN, Françoise COUTANT, Armand DEVANNEAUX

**Absent(s)** :

Marie-Hélène PIERRE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, François ELIE, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Olivier RIVIERE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2016**

**DELIBERATION  
N° 2016.06.180**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /  
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE  
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BONICHON**

**ASSOCIATION AUZONE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR L'ANIMATION DE LA  
ZI N° 3**

GrandAngoulême a la volonté d'amplifier et de dynamiser l'animation et la gestion quotidienne des zones d'activités. Dans ce cadre, un programme d'amélioration de la quotidienneté (ramassage des déchets, amélioration de la signalétique, entretien des espaces verts...) est en cours de mise en œuvre et sera suivi d'une requalification des parcs les plus anciens.

En parallèle, GrandAngoulême s'est rapproché de l'association AUZONE qui fédère les entreprises de la ZI n°3 pour expérimenter une animation spécifique aux parcs d'activités, dans un premier temps dans la ZI n°3 puis vers les autres parcs d'activités du territoire.

Ce partenariat porterait sur les axes principaux suivants :

- Le développement de l'attractivité du territoire, les économies d'énergie et la mise en place d'actions liées à la mobilité.
- L'exportation de toutes les initiatives sur les zones d'activités de GrandAngoulême.
- La mutualisation des services et des achats fait déjà partie des actions d'Auzone, ce sont les « Bons plans », par exemple :
  - ✓ le contrôle réglementaire des extincteurs à un prix réduit est proposé,
  - ✓ des offres d'assurance à tarif réduit pour les entreprises adhérentes et les salariés de la ZI n°3

Pour l'animation, les modes opératoires envisagés pour mobiliser les entreprises sont les suivants :

- Mobilisation des entreprises
- Réalisation des actions de communication
- Animations d'ateliers par le club avec les partenaires auprès des structures de la ZI n°3, mais aussi auprès d'autres clubs d'entreprises
- Rendez-vous individuels
- Diffusion des informations sur « Bons Plans »
- Utilisation des différents systèmes d'information auprès des professionnels et des usagers.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

La commission Economie, Emploi, Culture et Solidarité du 25 mai 2016 a donné un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 20 000,00 € inscrite au BP 2016.

Vu l'avis favorable de la commission ressources et prospectives du 8 juin 2016,

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** une subvention de 20 000 € à l'association AUZONE.

**D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer la convention.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – article 6574 – rubrique 90 22

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>28 juin 2016</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>28 juin 2016</b>